

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2017

Présents : Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Benoît CLAVEL, Frédéric GILSON Corinne GOBBER, Nadia JOSSERAND, Julie LATHUILLE, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

Absents : Christophe GEORGES (excusé), Dorothee KNOEPFFLER-CARMINATI (excusée), Jean-Claude LOYEZ (excusé), Philippe ROISINE, Stéphane PACCARD.
Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu du dernier conseil
- 2) Indemnités de gardiennage de l'église,
- 3) Délégué commission GEMAPI,
- 4) Ventes de coupes de bois 2018,
- 5) Personnel : - poste TAP/Périscolaire

- Poste ATSEM
- Utilisation du véhicule communal
- 6) Elections législatives : organisation
- 7) Informations et questions diverses

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
1	Approbation du compte-rendu du dernier conseil	Avis favorable	
2	Indemnités de gardiennage de l'église	Avis favorable pour porter l'indemnité au taux maximum	
3	Délégué GEMAPI	Avis favorable pour nommer Corinne GOBBER titulaire et Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL suppléant	
4	Ventes de coupes de bois pour 2018	Avis favorable pour le marquage des parcelles 10 et 11 et 23	
5 a)	Reconduction poste TAP/périscolaire	Avis favorable pour la reconduction de ce poste	
5 b)	Augmentation du temps de travail des ATSEM	Avis défavorable à la demande faite par le corps enseignant Avis favorable pour la régularisation du temps de travail d'une ATSEM suite aux changements de ces dernières années, non inclus dans son temps de travail.	
5 c)	Règlement d'utilisation du véhicule de service	Le véhicule ne servira qu'aux déplacements domicile - travail de l'agent technique et ne sera reposé au hangar communal que pendant les vacances de l'employé. Le matériel de la voiture est déchargé au hangar ou à la mairie le week end. Aucune personne extérieure ne peut être transportée dans la voiture en dehors d'agents communaux ou d'autres communes, des élus.	

RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
5 c)	Acheter une balançoire pour le parc devant la maison de la pomme	L'employé technique	S'occupe de l'achat et de l'installation		
6 a)	Demander l'avis et l'autorisation d'appeler la voie de la Grangettaz la voie BRICK	Le secrétariat	Contacte tous les riverains pour obtenir leurs accords.		

3. Délégué commission GEMAPI

La compétence GEMAPI a été transférée à la CCVT depuis le 1^{er} janvier 2017.

Une rencontre a été organisée avec Pierre BARRUCAND maire de la Balme de Thuy pour la CCVT, Sophie LECACHER chargée de mission au contrat de rivière Arly, le bureau d'étude chargé des travaux et les communes du Bouchet-Mont-Charvin et de Serraval.

Une taxe va être instaurée d'ici le mois de décembre pour financer les travaux.

Il convient d'instaurer la commission au sein de la CCVT.

4. Vente de coupes de bois pour 2018

D'après le plan d'aménagement communal, ce sont les parcelles 10, 11 (95 m³) et 23 (158 m³) qui seront proposées à la vente en 2018.

5. Personnel

a) TAP

Il est présenté un bilan financier de la garderie périscolaire et aussi celui des TAP.

Il est proposé de reconduire le poste créé en soutien au TAP et à la garderie.

Il est évoqué le fait que le nouveau président de la République a annoncé qu'il laisserait le choix aux communes de maintenir les horaires scolaires actuels ou de revenir à la semaine de 4 jours.

b) Horaires des ATSEM

Lors du dernier conseil d'école, les enseignants avaient demandé l'augmentation du temps de présence des ATSEM.

c) Véhicule de service

Il a été autorisé l'utilisation du véhicule communal à l'employé technique pour rentrer à son domicile. Il convient de mettre en place un règlement d'utilisation du véhicule.

L'employé technique va installer du bidim dans le cimetière communal (coût estimé des travaux environ 200 €).

Est évoqué de nouveau le problème de la déchetterie et de la mise à disposition de l'agent technique à la CCVT.

6. Informations et questions diverses

a) Dénomination des rues

Le plan ainsi que les propositions de nom ont été mis à disposition des habitants.

Quelques remarques à revoir.